

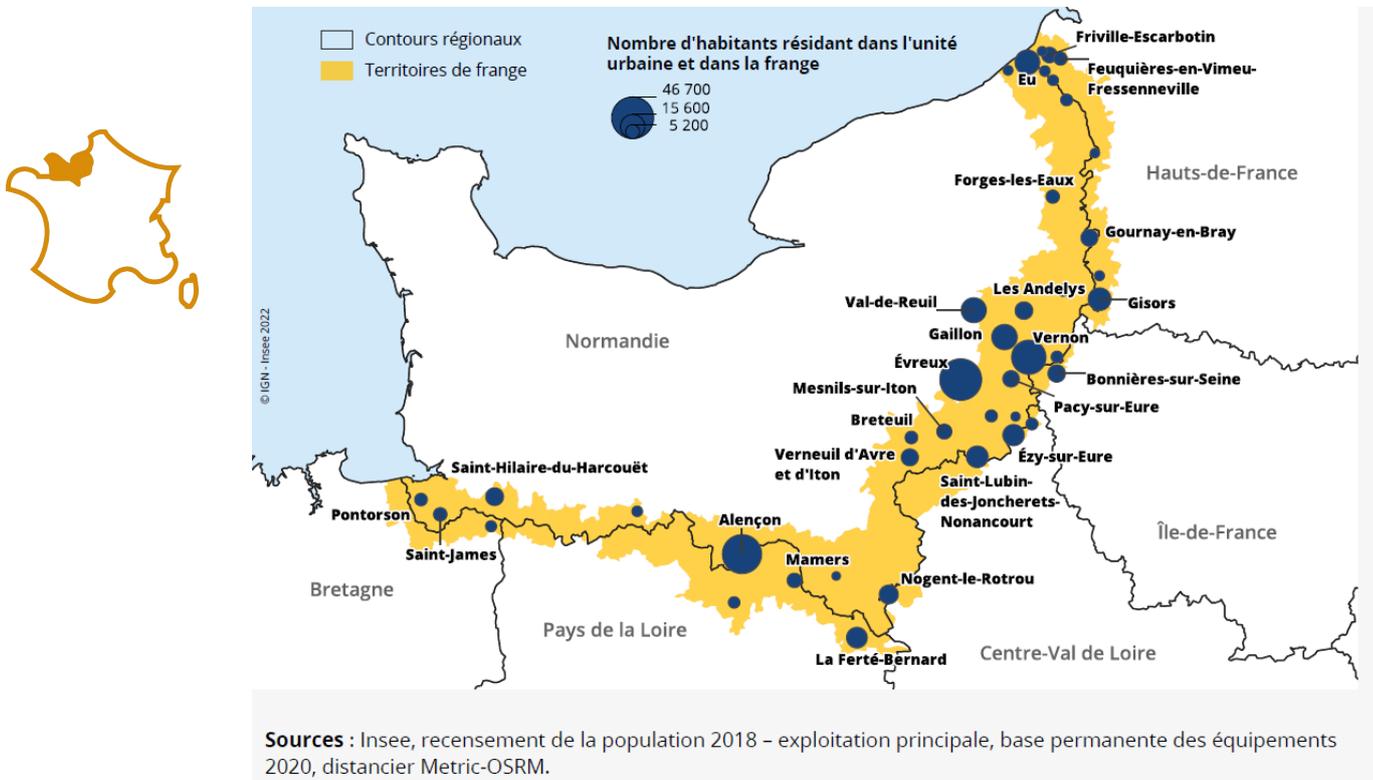
Sur le pourtour de la Normandie, des territoires de frange ouverts aux influences extrarégionales

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen • 18 mars 2022

Les territoires de frange de la Normandie : 20 % du territoire de la région

Se déployant sur une surface de 10 000 km², les territoires de « frange » recouvrent un cinquième de la Normandie et rassemblent près de 500 000 Normands, soit 15 % de sa population.



Les franges régionales délimitées à partir de trois critères



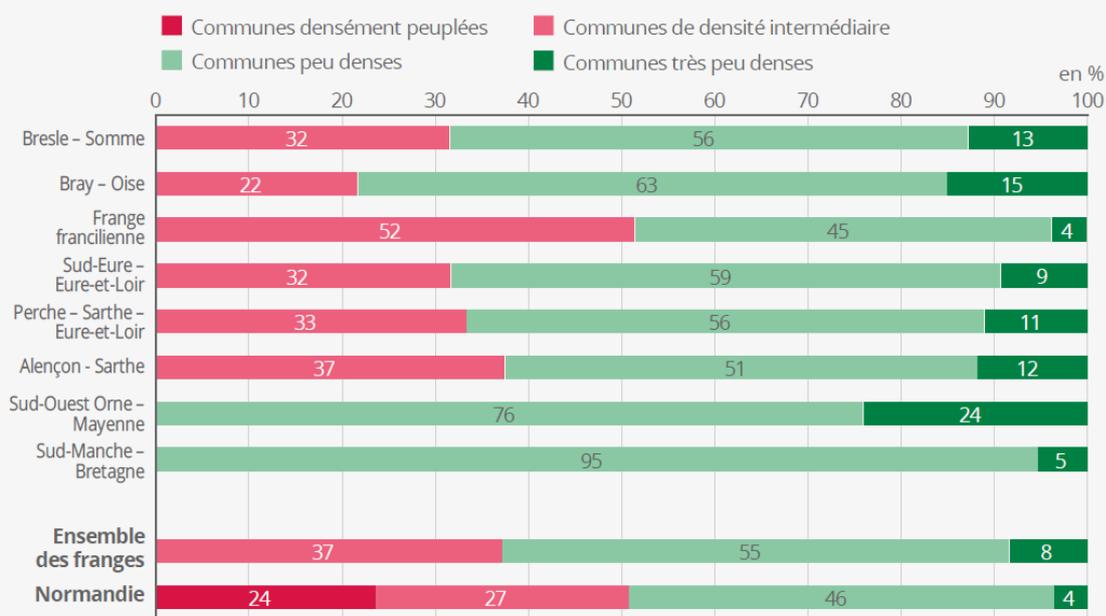
En termes d'aménagement du territoire, les relations interrégionales peuvent être caractérisées par des flux de population, et la proximité de certains services, commerces ou équipements, etc.

Pour mesurer l'importance de ces relations à l'échelle des communes, cette étude s'est appuyée sur trois critères : travailler dans la région voisine, étudier dans une autre région, être plus proche d'un pôle extrarégional pour les services de niveau intermédiaire.

Les territoires de frange de la Normandie : plus ruraux qu'en moyenne régionale

Les territoires de frange se caractérisent par une plus grande ruralité qu'en moyenne régionale : près des deux tiers de la population résident dans une commune de faible densité contre la moitié de l'ensemble de la population normande.

Répartition de la population dans chacun des secteurs selon le type de commune de résidence



Source : Insee, recensement de la population 2018 - exploitation principale.

Contact presse **Pascal JULIEN**

06 60 55 37 70 • communication-normandie@insee.fr

Suivez-nous sur Twitter [@InseeNormandie](https://twitter.com/InseeNormandie)